



Parc national
des Écrins

Conseil d'administration du 7 juin 2017

Résolution n° 2017/12 – CA

**Le Grand Tour des Écrins :
Poursuite du programme de qualification d'offres itinérantes
autour du massif des Écrins (2018-2020)**

Le Conseil d'administration,

approuve le projet et donne mandat au directeur pour poursuivre le programme de qualification d'offres itinérantes autour du massif des Écrins (2018-2020)- GTE2. Il invite le directeur à préciser son contenu avec les partenaires du Parc, et à se rapprocher des cofinanceurs pour élaborer un plan de financement. Il autorise également le directeur à effectuer les démarches nécessaires aux demandes de financement.

Le président
du Conseil d'administration

Bernard HERITIER

Le directeur

Pierre COMMENVILLE